

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

---

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 2 février 2010, à compter de 20 heures 00.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères Éva Borocz, Sylvette Savaria et messieurs les conseillers André Allard, Ghislain Beauregard, Bruno Napert, Daniel Plouffe, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Jutras.

Monsieur Alain Beauregard, secrétaire-trésorière et directeur général, assure le greffe.

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

2010-02-12

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de madame la conseillère Éva Borocz, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 5 janvier 2010 – Adoption ;
3. Procès verbal de la séance extraordinaire du 5 janvier 2010 – Adoption ;
4. Affaires découlant des séances du conseil du 5 janvier 2010 ;
5. Haïti- Aide humanitaire ;
6. Pacte rural – Représentant des citoyens et du monde des affaires– Nomination ;
7. Rémunération du personnel, année 2010 ;
8. Correspondance ;

**FINANCES**

9. Comptes payés et à payer – Autorisation ;
10. Règlement de taxation n° 261, année 2010 – Adoption ;

**11. Rapport des comités du conseil ;**

**11.1 Bâtiments et propriétés municipales ;**

- 11.1.1. Plan triennal d'immobilisation- Adoption ;
- 11.1.2. Règlement n° 224-2 modifiant le règlement sur les locations de salle – Avis de motion ;
- 11.1.3. Achat groupé, MRC – Adhésion ;
- 11.1.4. Assurances civiles – Mutuelle des municipalités – Renouvellement ;

**11.2 Voirie et aqueduc;**

- 11.2.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier – Année 2009 – Reddition de compte ;
- 11.2.1.1 Rapport de comité ;

**11.3 Environnement ;**

- 11.3.1 Fosse septique - Projet pilote - Suivi ;
- 11.3.2 Programme Climat municipalités (GES) – Demande d'aide financière ;

11.3.3 Nomination des membres du comité de sélection concernant l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'inventaires et l'élaboration de plans d'action sur les émissions de gaz à effet de serre ;

**11.4 Urbanisme ;**

11.4.1 Inspection des fosses septiques – Règlement n° 262– Avis de motion ;  
11.4.2 Plan et règlements d'urbanisme – État d'avancement des travaux;

**11.5. Culture et patrimoine ;**

**11.6 Loisirs ;**

**11.7 Transport et transport adapté ;**

**11.8 Sécurité civile et prévention des incendies ;**

11.8.1 Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent – Budget 2010 - Approbation ;

12. Période de questions du public ;

13. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉE**

2010-02-13

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JANVIER 2010**

Sur une proposition de monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 janvier 2010 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

2010-02-14

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JANVIER 2010**

Sur une proposition de monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 janvier 2010 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**4. AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES DU 5 JANVIER 2010**

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions des séances tenues le 5 janvier 2010.

2010-02-15

**5. HAITI –AIDE HUMANITAIRE**

**CONSIDÉRANT** l'appel à l'aide humanitaire lancé par la Fédération québécoise des municipalités du Québec;

**CONSIDÉRANT** que le conseil fixe cette aide à 0,25 \$ per capita, pour une population de 541 citoyens;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu :

**DE VERSER** un montant de 135.25 \$ à la Croix Rouge dans le cadre de l'intervention d'aide de cet organisme en Haïti.

**ADOPTÉE**

2010-02-16

**6. PACTE RURAL- REPRÉSENTANT DES CITOYENS ET DU MONDE DES AFFAIRES - NOMINATION**

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de madame la conseillère Éva Borocz, appuyée par monsieur le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu :

**DE NOMMER** monsieur Ghislain Beauregard, représentant des citoyens et

**DE NOMMER** monsieur François Pépin, représentant du monde des affaires au comité du pacte rural.

**ADOPTÉE**

2010-02-17

**7. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL- ANNÉE 2010**

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Plouffe appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu :

**D'ACCORDER** au personnel les salaires et avantages sociaux figurant au budget 2010;

**QUE** la municipalité de Calixa-Lavallée adhère de façon définitive au Régime de retraite des employés municipaux du Québec ;

**QUE** cette adhésion soit effective au 1<sup>er</sup> janvier 2010;

**QU'**à compter de cette date l'employé participe au volet à cotisation déterminée;

**DE FIXER** la cotisation salariale à 4 % du salaire admissible;

**QUE** monsieur Alain Beauregard soit autorisé à attester pour et au nom de la municipalité de Calixa-Lavallée du consentement de celle-ci aux obligations qui lui incombent en vertu du règlement du régime qui lui sera transmis par l'administrateur du régime.

**ADOPTÉE**

**8. CORRESPONDANCE**

- Lettre datée du 24 novembre du député de Verchères-Les Patriotes monsieur Luc Malo en réponse à l'appui du conseil au projet de fermeture de certains bureaux de poste ;
- Lettre datée du 4 décembre 2009 de madame Julie Patenaude, agente de développement culturel et touristique, CLD, invitant les entreprises à participer à la 4<sup>e</sup> édition du programme Réso'Art Express soit l'exposition d'œuvres d'artistes de la région dans les locaux des dites entreprises ;
- Communiqué de presse daté du 18 décembre 2009 de Waste Management à l'effet que cette entreprise produira de l'électricité à partir de son site d'enfouissement de Saint-Nicéphore ;
- Lettre de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec datée du 8 janvier 2010 transmettant une orientation préliminaire favorable au projet de morcellement pour l'agrandissement du site de l'entreprise Gestion P. Jacques Inc.
- Lettre datée du 15 janvier 2010 de madame Linda Daoust, directrice générale et chef de l'exploitation, Mutuelle des municipalités, transmettant la ristourne de 1 193 \$ ;
- Lettre datée du 22 janvier 2010 de madame Virginie Moffet, Responsable du programme Climat municipalités accusant réception de notre formulaire de demande d'aide financière pour l'inventaire des gaz à effet de serre.
- Lettre datée du 26 janvier 2010 de monsieur Claude Marchessault, président, Loisir, sport et Montérégie invitant à une rencontre de mobilisation le 25 mars à Saint-Hyacinthe ayant pour thème « Vers un véritable plan de développement intégré du loisir et du sport en Montérégie Est

## FINANCES

2010-02-18

### **9. COMPTES PAYÉS ET À PAYER - AUTORISATION DE PAIEMENT**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par monsieur le conseiller André Allard, il est unanimement résolu :

**QUE LA LISTE** des comptes au montant de 97581.44\$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

2010-02-19

### **10. RÈGLEMENT DE TAXATION N° 261, ANNÉE 2010 – ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion avec dispense de lecture a été donné lors de la séance extraordinaire du 5 janvier 2010;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller André Allard appuyé par monsieur le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le règlement de taxation n° 261.

**ADOPTÉE**

## **11. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL :**

### **11.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES ;**

2010-02-20

#### **11.1.1. PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION- ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article n° 953.1 du Code municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le plan triennal d'immobilisation suivant :

#### ***Année 2011 :***

- Agrandissement de la bibliothèque et mise aux normes du bâtiment municipal ;
- Équipement de mesures d'urgence ;

Bibliothèque : 35 000 \$, Mise aux normes : 50 000 \$ Total : 85 000 \$

Financement : 80 % subvention, pacte rural soit 68 000 \$, municipalité : 17 000 \$

Équipement de mesures d'urgence (civile) : 20 000 \$

Financé entièrement par la municipalité (revenus de sources locales)

#### ***Année 2012***

- Traitement des eaux usées (bâtiment municipal) ;
- Patinoire multifonctionnelle ;

Raccorder le bâtiment municipal à une infrastructure de traitement des eaux usées : 50 000 \$

Taxes d'accises : 45 000 \$

Contribution municipale : 5 000 \$

Patinoire multifonctionnelle : 40 000 \$

Pacte rural : 32 000 \$

Contribution municipale : 8 000 \$

### **Année 2013**

- Aqueduc : raccordement métallique des bornes fontaines ;
- Réinstaller des ponceaux ;

Aqueduc (raccordement) : 40 000 \$  
Contribution municipale : 40 000 \$

Réfection de ponceau, chemin de Beauce : 4 000 \$  
Contribution municipale : 4 000 \$

**ADOPTÉE**

2010-02-21

#### **11.1.2. RÈGLEMENT N° 224-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES LOCATIONS DE SALLE – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller André Allard à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil il déposera pour adoption un règlement déterminant l'exigence d'une caution au moment de réserver un local de la municipalité. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

2010-02-22

#### **11.1.3. REGROUPEMENT RÉGIONAL D'ACHAT D'ENVELOPPES ET DE PAPIER RECYCLÉS – ADHÉSION**

**CONSIDÉRANT** l'invitation de la municipalité régionale de comté Lajemmerais à adhérer au regroupement régional d'achat d'enveloppes et de papier recyclés (résolution n° 2009-12-302);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Napert, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu :

**D'ADHÉRER** à nouveau au regroupement régional d'achat d'enveloppes et de papiers recyclés offert par la municipalité régionale de comté Lajemmerais.

**ADOPTÉE**

2010-02-23

#### **11.1.4 ASSURANCES RESPONSABILITÉS – MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – RENOUVELLEMENT**

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de la Mutuelle des Municipalités du Québec datée du 11 novembre 2009;

**CONSIDÉRANT** la ristourne de 1 193 \$ lors de renouvellement

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par madame la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu :

**DE RENOUVELLER** la police d'assurance municipale avec la Mutuelle des municipalités du Québec au montant de 8 631.00 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

### **11.2 VOIRIE ET AQUEDUC**

2010-02-24

#### **11.2.1 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER – ANNÉE 2009 – REDDITION DE COMPTE**

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports a versé une compensation de 27,882\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

**CONSIDÉRANT** que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes.

**CONSIDÉRANT** que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

**CONSIDÉRANT** qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

**QUE LA MUNICIPALITÉ** informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉE**

#### **11.2.1.1. RAPPORT DE COMITÉ**

Par ailleurs, monsieur le conseiller Ghislain Beauregard informe la population que la planification des travaux admissibles à la taxe d'accises débutera sous peu.

### **11.3 ENVIRONNEMENT**

#### **11.3.1 FOSSE SEPTIQUE - PROJET PILOTE - SUIVI**

Monsieur le maire fait le suivi de la rencontre qui a eu lieu avec les municipalités concernées le 7 janvier 2010.

2010-02-25

#### **11.3.2 PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS (GES) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec a adopté son Plan d'action sur les changements climatiques 2006-20-12 ;

**CONSIDÉRANT** que l'objectif du plan d'action est de réduire les émissions de GES au Québec de 6 % du niveau de 1990 et ce, pour 2012 ;

**CONSIDÉRANT** que l'action 5 du programme consiste à soutenir les organismes municipaux pour la réalisation d'inventaires des émissions de GES sur leur territoire ;

**CONSIDÉRANT** que le Programme Climat municipalités est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2009 ;

**CONSIDÉRANT** que le programme de 10 millions de dollars offert aux organismes municipaux vise à les inciter à s'engager dans la réduction des émissions de GES et dans l'adaptation aux changements climatiques en leur offrant un appui financier ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Calixa-Lavallée a présenté une demande d'aide de financement en date du 19 janvier 2010 pour un montant de 50,457.50 \$ au volet 1 dudit programme ;

**CONDITIONNELLEMENT** à ce que l'aide financière demandée soit accordée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller André Allard, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu :

**QUE LA MUNICIPALITÉ** de Calixa-Lavallée s'engage à dresser l'inventaire des émissions de GES inhérentes aux activités relatives aux bâtiments et équipements, y compris ceux des fournisseurs incluant la gestion des matières résiduelles.

**ET ÉLABORER** un plan d'action visant à réduire l'émission de ces GES sur son territoire et ce, conformément aux exigences du Programme Climat municipalités du gouvernement du Québec.

**ADOPTÉE**

2010-02- 26

**11.3.3 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE SELECTION CONCERNANT L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA REALISATION D'INVENTAIRES ET L'ELABORATION DE PLANS D'ACTION SUR LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE**

**ATTENDU** l'entrée en vigueur du Programme Climat municipalités le 1<sup>er</sup> avril 2009;

**ATTENDU QUE** ce programme gouvernemental offre un soutien financier aux municipalités pour la réalisation ou la mise à jour d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre, l'élaboration de plans d'action visant leur réduction ainsi que pour l'élaboration de plans d'adaptation;

**ATTENDU QUE** les villes de Contrecoeur, de Sainte-Julie et de Varennes, les municipalités de Saint-Amable et de Verchères ainsi que la paroisse de Calixa-Lavallée vont procéder à une demande de soumissions communes concernant les services professionnels pour la réalisation d'inventaires sur les émissions de gaz à effet de serre ainsi que pour l'élaboration de plans d'action;

**ATTENDU** les articles 573 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* relatifs aux règles concernant l'adjudication des contrats;

**ATTENDU QUE** lors de l'adjudication de certains contrats de services professionnels, la Ville doit avoir recours à un système de pondération et d'évaluation des soumissions basé, outre le prix, sur l'évaluation de divers critères relatifs au mandat proposé;

**ATTENDU QU'un** Comité de sélection doit être formé afin de procéder à l'analyse des soumissions et évaluer les offres;

**ATTENDU QUE** les membres du comité doivent être désignés par résolution du Conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller André Allard, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu :

**DE NOMMER** à titre de membres du Comité de sélection pour l'évaluation des soumissions pour les services professionnels pour la réalisation d'inventaires et l'élaboration de plans d'action sur les émissions de gaz à effet de serre :

- le directeur général adjoint de la Ville de Sainte-Julie;
- le directeur général de la Ville de Varennes;
- la coordonnatrice à l'environnement de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais;

**DE NOMMER** à titre de substituts :

- le directeur général de la municipalité de Verchères;
- le directeur général de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais;

**DE NOMMER** à titre de secrétaire du Comité de sélection :

- le greffier de la Ville de Sainte-Julie

**ET DE NOMMER** également, à titre de substitut du secrétaire du Comité de sélection :

- l'assistante-greffière de la Ville de Sainte-Julie

**D'ADOPTER** la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes pour la réalisation d'inventaires et l'élaboration de plans d'action sur les émissions de gaz à effet de serre – GES-01.

**ADOPTÉE**

## **11.4 URBANISME**

2010-02-27

### **11.4.1 INSPECTION DES FOSSES SEPTIQUES – RÈGLEMENT N° 262 – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Ghislain Beauregard à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil il déposera pour adoption un règlement attribuant au requérant d'un permis d'installation ou de modification d'un élément épurateur la conformité d'installation dudit équipement. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

### **11.4.2 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Le directeur général informe la population de la poursuite des travaux du CCU les lundis, 11 et 25 janvier 2010.

## **11.5 CULTURE ET PATRIMOINE**

Madame Éva Borocz informe la population qu'une rencontre des membres du conseil avec le conseil d'administration du comité culturel et patrimoine est prévue pour mardi le 23 février 2010.

## **11.6 LOISIRS**

Madame Sylvette Savaria invite la population à participer à la Fêtes des neiges et informe la population qu'une rencontre des membres du conseil avec le conseil d'administration des Loisirs est prévue pour le prochain caucus soit le 16 février 2010.

## **11.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTE**

Monsieur Daniel Plouffe résume la première rencontre qu'il a présidé.

## **11.8 SECURITE CIVILE ET PREVENTION DES INCENDIES**

2010-02-28

### **11.8.1 REGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU SAINT-LAURENT – BUDGET 2010 -APPROBATION**

**CONSIDÉRANT** que le 9 décembre 2009, le Conseil d'Administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent a adopté son budget pour l'exercice financier 2010 ;

**CONSIDÉRANT** qu'une copie de ce budget a été transmis à la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** que ce budget doit recevoir l'approbation de chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu :

**D'APPROUVER** le budget 2010 de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent, tel qu'adopté par son conseil d'Administration le 9 décembre 2009.

**ADOPTÉE**

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Les questions portent principalement sur le projet pilote sur la caractérisation des systèmes d'épuration.

2010-02-29

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h20.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**Claude Jutras**  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Alain Beauregard**  
**Secrétaire-trésorier**  
**Directeur général**